

MOLENBEEK

INFO

• Trimestriel • Avril à juin 2009 • Nouvelle formule •

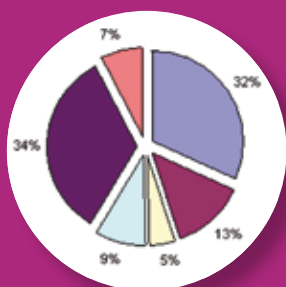
N°
28

Page 4



Propreté
Environnement
Mise au net

Page 8



Gros plan
sur le budget

Page 12



Leçon
d'énergie

FOCUS ACTION SOCIALE ET FORMATION ATOUT CŒUR

5

QUESTIONS À... AMPHORA

LE CHIFFRE

13 %

En pourcentages, c'est le nombre d'hectares d'espaces verts que compte Molenbeek-Saint-Jean par rapport à sa superficie (589 ha 18 a). Si on additionne les divers parcs et squares communaux, le domaine semi-naturel du Scheutbos de même que le parc régional du Scheutbos, la surface totale atteint 75,4 hectares de la surface totale de la commune, soit près de 13%. Molenbeek compte de superbes parcs qui valent le détour au hasard d'une balade.

SOMMAIRE

| | |
|--|--------|
| EDITO DU BOURGMESTRE | 3 |
| A VIVRE | 4 - 5 |
| Propreté - Environnement : Mise au net | |
| Du côté de la Maison : Solstice prometteur | |
| FOCUS | 6 - 7 |
| Action sociale et formation : Atout cœur | |
| EN MOUVEMENT | 8 - 10 |
| Gros plan sur le budget | |
| Economie locale : un guide pour le dire - Vous avez dit contentieux ? | |
| MOBILITE : 150 horodateurs dans le centre - Le vélo à l'honneur | |
| EN BREF | 11 |
| ECHOS DES ECOLES | 12 |
| Leçon d'énergie | |
| TRIBUNE POLITIQUE | 13 |
| LES MOLENBEEKOIS EN IMAGES | 14 |

SPORT POUR TOUS LE 25 AVRIL !

Ce jour-là : un rendez-vous à ne pas manquer au Sippelberg : les portes ouvertes des clubs sportifs de Molenbeek. Au programme : petit déjeuner et village santé, présentation et initiations à une trentaine de disciplines sportives (arts martiaux, athlétisme, danse, plongée, tennis,...), animations et tombola sportive. Adresse : avenue Mahatma Gandhi, 5. Gratuit. Info : 02 412 37 36

1. Pourquoi avoir créé une épicerie sociale à Molenbeek ?

Avec la pauvreté en constante augmentation, il fallait créer une structure qui aide les personnes fragilisées. Notre but, c'est de leur proposer une alimentation de base, au tarif social. Dans nos rayons, les gens trouvent des produits de première nécessité. Pour accéder à l'épicerie, il faut habiter la commune et bénéficier d'une aide ou d'un suivi budgétaire par un service social. Nous sommes 5 travailleurs au service de tous les Molenbeekois.

2. Depuis votre ouverture en octobre 2008, y a-t-il eu des changements ?

Sur 6 mois, nous avons touché environ 200 personnes, réparties sur 54 familles. Nous avons aussi développé un partenariat important avec d'autres associations locales très actives dans le secteur de l'aide sociale et alimentaire. A côté de la vente, il y a aussi toute une série d'animations. Afin de rencontrer au plus près les besoins des personnes, nous allons intensifier la prospection commerciale et leur proposer un maximum d'articles encore plus adaptés à leurs besoins.

3. Quels types d'animations ?

Nous essayons vraiment de sensibiliser le public à l'importance de se nourrir sainement avec peu de moyens. Ces animations portent sur l'alimentation / bien-être où l'on apprend comment gérer « ses besoins et ses envies ». Nous abordons aussi le crédit avec les envies que crée la publicité, ... Enfin, il y a des jeux de rôle sur la gestion du budget et l'énergie où nous évoquons la consommation, la facturation, comment limiter les pertes.

4. Y aura-t-il de nouveaux projets ?

Oui, nous avons déjà participé à des événements comme la fête de quartier locale où nous avons organisé une fanfare lors de la journée consacrée au « refus de la misère ». Nous continuerons à mettre sur pied des ateliers ludiques du même type et nous créerons un « espace accueil », un lieu convivial où chacun pourra venir échanger ses expériences de manière à dédramatiser son vécu et créer plus de lien social entre les personnes fragilisées. Enfin, il y aura aussi des informations sur l'alimentation via un point info et des affiches.

5. Pourquoi ce nom « Amphora » ?

Notre projet est financé dans le cadre du contrat de quartier « Escaut - Meuse » et soutenu par l'Echevine de l'Action sociale, Paulette Piquard. Dans l'histoire ancienne, l'amphore servait au transport des denrées de base, comme nos locaux se situent dans le quartier Maritime, vous aurez fait le lien : notre logo représente à la fois une amphore renversée et un poisson. De ceux-ci sortent des denrées de base. La boucle est bouclée.



Epicerie sociale « AMPHORA » :
boulevard du Jubilé, 42 - 1080 Bruxelles. Tél.: 02 425 82 24

EDITO DU BOURGMESTRE

La nature des actions menées par nos services communaux sur le plan social a connu une considérable évolution au cours de ces dernières années, les services, les aides concrètes, les soutiens sollicités par les citoyens molenbeekois confrontés aux problèmes de la vie s'étant passablement diversifiés.

Il faut savoir que l'ensemble des catégories de la population - toutes générations confondues - sont susceptibles, un jour ou l'autre, d'avoir recours à notre service communal de l'Action sociale, qu'il s'agisse des jeunes parents à la recherche d'une crèche pour leur enfant en bas-âge, des seniors, des personnes isolées, des personnes confrontées à une maladie ou souffrant d'un handicap, des personnes en état de grande précarité ou encore des personnes rencontrant des problèmes de logement.

Le dossier complet que nous consacrons dans ce numéro à la politique menée en matière d'action sociale à Molenbeek-Saint-Jean, indépendamment du CPAS, a donc pour but de vous donner une idée précise du champ très large des activités et des opérations menées aujourd'hui en ce domaine par la commune, ainsi que des collaborations régulières désormais mises sur pied avec des organismes de tous ordres, dans le but de favoriser l'accélération et - si possible - l'aboutissement positif des dossiers soumis par les Molenbeekois à notre service communal de l'Action sociale. Molenbeek-Saint-Jean étant une commune

jeune où le taux de natalité est important, vous constaterez notamment qu'un effort tout particulier est en cours afin d'étoffer l'offre des places disponibles dans nos crèches et ce, tant



par la modernisation et l'extension des infrastructures existantes, que par la création de nouveaux lieux d'accueil de la petite enfance.

Nos seniors ont, eux aussi, l'occasion de bénéficier de possibilités de plus en plus larges et diversifiées, qu'il s'agisse des aides qui leur sont proposées pour garantir leur sécurité, pour faciliter leur quotidien et leur donner des pos-

sibilités de participer à des activités culturelles, récréatives ou festives. Certaines de ces activités favorisent désormais des rencontres ou des initiatives intergénérationnelles qui permettent aux personnes ayant une longue expérience de la vie de tisser des liens intéressants avec les plus jeunes de leurs concitoyens.

Enfin, le service de l'Action sociale continue plus que jamais de proposer des aides concrètes et utiles aux personnes en situation de précarité financière, notamment via une assistance dans la recherche d'un logement, rendue possible grâce à une collaboration étroite établie avec l'Agence Immobilière Sociale. Ajoutons la mise à disposition de structures nouvelles telles que l'épicerie sociale qui a ouvert ses portes récemment, boulevard du Jubilé.

Le Bourgmestre,
Philippe MOUREAUX

MOLENBEEK INFO

Le bulletin d'information des habitants de Molenbeek-Saint-Jean

Editeur responsable : Philippe MOUREAUX, Bourgmestre

Coordination générale : Isabelle VAN MECHELEN

Secrétariat de rédaction : Emmanuel FRANCO

Traductions en néerlandais : Els SARENS

Maison communale de Molenbeek-Saint-Jean : Rue du Comte de Flandre, 20, 1080 Molenbeek-Saint-Jean

Informations générales : 02 412 37 90 (Secrétariat communal)

Photos et illustrations : Service Finances de l'Administration communale de Molenbeek, Laetitia Lowie, Fonds Hebbelinck, Onur Ates, Eric Fransen, Virginie Pochet, Angelina Lorusso, Maurits Janssens, Emmanuel Franco
Merci à Ismael BENAÏSSA pour son aide technique

Imprimé sur du papier écologique aux normes Cyclus Print

Impression et mise en page du présent numéro : DB PRINT BELGIUM : 02 526 84 40

PROPRETÉ, ENVIRONNEMENT

MISE AU NET

L'équipe de la Propreté publique et la Cellule « Environnement – Incivilités » au service de tous les Molenbeekois

La propreté et l'environnement nous concernent tous. Vivre dans un cadre agréable et propre renforce le bien-être et crée un état d'esprit positif. C'est dans ce but que travaillent les services de la Propreté publique, des Plantations et Eco-conseil, placés sous la responsabilité de l'Echevin Jan Gypers. Survol des actions importantes menées en 2009.

Début mars, une grande campagne de sensibilisation contre les **dépôts clandestins** a démarré dans le quartier Maritime. Cette action d'envergure a mis à contribution tous les services communaux concernés et l'Agence régionale Bruxelles-Propreté.

Sur le terrain, les agents de la propreté ont communiqué en porte-à-porte, aidés par une grande bâche d'information placée sur un camion propreté.

Selon l'Echevin Gypers, cela ne s'arrêtera pas là puisque la commune de Molenbeek va faire de la lutte contre les dépôts clandestins une priorité. L'action de sensibilisation couvrira tous les quartiers de la commune et sera suivie d'une phase répressive en collaboration avec la police.

Par ailleurs, ne jetez pas vos **déchets dangereux** dans les sanitaires ou les égouts : vos restes de détergents, eau de javel, néons, vernis, batteries, huile de vidange, antigel, graisse à frites (à verser dans des bouteilles), ... représentent un danger pour votre santé et celle des autres, mais aussi pour l'environnement. Comment s'en débarrasser alors ? En vous rendant à l'un des **3 coins verts mobiles de Molenbeek**, ou au **coin vert fixe communal**, situé au service des Plantations (voir tableau).

Quant à vos **déchets de jardin**, ils peuvent être déposés toute l'année aux Plantations (mêmes horaires), et Bruxelles-Propreté a repris ses collectes en porte-à-porte le dimanche 5 avril (info: 0800 / 9 81 81). Ensuite, pour nos amis à quatre pattes, la commune a créé de **nouveaux canisites** tout en



rénovant ceux qui existaient déjà. Désormais, 5 nouveaux endroits les attendent (au parc du Château, à côté de la zone chiens en liberté ; à l'école 9 près de la place du Chant d'alouette et au bld Machtens/rue Kindergeluk ; ainsi qu'au Parc Albert : rue de la Semence/bld Machtens). Dans le quartier Sebrecchts, les tests de distribution de sachets ramasse-crottes ont été positifs, une opération menée en étroite collaboration avec le comité de riverains local. Elle s'étendra

Côté nature, notons d'importants changements sur le site du **Scheutbos**. En 2008, la zone des potagistes occupaient illégalement a été entièrement nettoyée. M. Gypers note que, depuis ce nettoyage, cette zone est vraiment devenue une des plus riches, au niveau de la biodiversité, en Région bruxelloise (notamment pour les oiseaux). A découvrir. Notre administration communale a en outre introduit un plan d'aménagement sur tout le site classé. Concrètement, il vise à améliorer l'état des chemins existants et protéger les zones écologiquement sensibles. Les entrées seront aménagées pour mieux structurer le site.

Enfin, depuis peu, vous pouvez découvrir des **affiches didactiques sur les oiseaux et les arbres de Molenbeek**. Elles sont placées aux entrées des espaces verts. Cet affichage sera dynamique, c'est-à-dire qu'il sera renouvelé régulièrement. Côté oiseaux, une nouvelle matinée de promenades guidées se tiendra au parc Marie-José le samedi 25 avril. Infos : service Eco-Conseil

: 02 412 36 86 - ecoconseil@molenbeek.irisnet.be

Déchets dangereux : où et quand ?

| LIEUX | JOURS | HEURES |
|--|--|--------------------------------|
| Plantations (bld Mettwie, 15) | tous les mardis et jeudis + 1 ^{ers} et 3 ^{èmes} samedis du mois | 7 h 30 à 12 h 30 9 h à 13 h |
| Brico (ch. de Ninove) | tous les 1 ^{ers} samedis du mois | 13 h 30 à 15 h |
| Carrefour du bld Machtens et de la rue de Dilbeek | tous les 3 ^{èmes} lundis du mois | 18 h 30 à 19 h 30 |
| Parvis de l'église Saint Rémy (bld du Jubilé) (remplace le point de la rue Picard) | tous les 2 ^{èmes} vendredis du mois | de 19 h à 19 h 30 |

prochainement à d'autres quartiers.

Dernier outil indispensable : le **Guide de la Propreté**. Entièrement remanié et remis à jour, il sera disponible, dans les 2 langues, dans les bibliothèques, maisons médicales, associations, ... avec qui il a été réalisé. Consultable dès à présent sur Internet (www.molenbeek.be, rubrique Environnement).

Propreté publique :
Rue des Quatre Vents, 73
Numéro vert gratuit : 0800 99 343
Fax : 02 410 61 30
propretepublique1080@molenbeek.irisnet.be

Grande opération propreté dans le quartier Vandernoot / Haeck / Dubrucq le 07 mars 2009



DU CÔTÉ DE «LA MAISON»



Poursuivant sur sa lancée, la Maison, comme disent les habitués, garde la «pêche». Au prochain trimestre (avril à juin 2009), nous proposerons plusieurs moments forts à marquer dans votre agenda, s'enthousiasme Dirk Deblieck, coordinateur. Le principal événement de l'année sera l'ouverture de la nouvelle salle de spectacle, située chaussée de Merchtem. L'ouverture officielle est prévue pour octobre prochain. Dès avril, nous allons la tester en y proposant diverses activités, dont l'ouverture officielle du Festival International de Tango de Bruxelles le jeudi 02 avril et la Fête de la Maison le samedi 30 mai.

Il faut savoir que les **Ateliers de la Maison** occupent une grande partie du calendrier tout au long de l'année. En 2008-2009, ceux-ci portaient sur le thème « **Ombre et lumière** ». Et il y en a pour tous les âges, dès 3 ans ! Les plus jeunes peuvent ainsi s'initier à la danse, à la musique, aux techniques du cirque et des arts plastiques. Les tranches d'âge allant de 6 à 8 ans, 8 à 12 ans, 13 à 18 ans et les adultes

SOLSTICE PROMETTEUR

En mai 2009, la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale de Molenbeek fêtera déjà ses 3 ans. C'est un lieu ouvert à tous où chacun apprend à mieux se connaître, dans le respect de ses différences et en partant à la découverte de la culture de l'autre. Au programme des prochains mois, que des nouveautés !

bénéficient aussi de stages de musique particulièrement intéressants : lors de ceux-ci, les participants ont la possibilité de découvrir différents styles de danse et de musique propices à la création de leurs propres rythmes et mouvements en laissant libre cours à la fantaisie, poursuit le responsable.

Travail en groupe, découverte des cultures, écoute de soi-même et des autres sont au cœur du programme. Les adolescents ont l'embarras du choix : stages de découvertes des arts urbains, de rap, de break et de théâtre. Tout pour se sentir mieux avec soi et les autres.

Les adultes participent à des ateliers aux sujets originaux : création de vêtements (ouvert



"MOM'ARTS" : première galerie d'art dédiée aux jeunes talents de Molenbeek et alentours !



Dès le mois de mai, la Troupe du Marché reviendra lors du marché du jeudi matin

aux personnes à mobilité réduite), techniques mixtes de développement du bien-être, théâtre pour amateurs s'intéressant à l'interprétation du texte avec, en final, la présentation d'une création collective.

Enfin, ceux qui ont le rythme dans le sang peuvent se trémousser dans des ateliers de danses albanaises, orientale, indienne et de salon. Tous ces ateliers déboucheront sur des spectacles qui vous seront présentés le **30 mai**, lors de la « **Fête de la Maison** » qui sera précédée d'une brocante.

Au-delà des stages et des ateliers, la Maison, c'est aussi tout un projet pédagogique avec les habitants du quartier et les enfants des écoles communales. Ainsi, dans le cadre du thème « Ombre et lumière »,

6 classes de 4^{ème} primaire ont bénéficié de classes d'immersion.

Avec le soutien de leurs professeurs et de leurs directions, les enfants ont expérimenté, une semaine durant, différentes techniques créatives autour de la lumière. Ces ateliers ont par exemple débouché sur la construction de lampes où les enfants ont pu mettre en pratique ce qu'ils avaient appris pendant ces journées, ce qui était très valorisant pour chacun, explique une enseignante.

Avec le retour du printemps, la Maison des Cultures proposera encore une foule d'activités :

- ⇒ Les 19 et 26 avril et 10 mai : **danse de salon** ;
- ⇒ Le 28 mai : retour de la **Troupe du Marché** sur le marché du jeudi matin de la Place communale avec artistes de rues, numéros chantés et dansés, humour et bonne humeur omniprésents ;
- ⇒ Du 13 au 15 mai : l'école 5 nous présentera sa grande **exposition sur l'avenir de la planète** ;
- ⇒ Du 26 mai au 5 juin, découvrez l'**exposition « Ombre et lumière »** ;
- ⇒ Du 8 au 10 juin, venez voir, en « avant-première », les **travaux des étudiants de l'Académie de Dessin et des Arts visuels**.

Enfin, pour fêter le retour de l'été, le 20 juin : la « **Fête de la Musique** », un événement incontournable avec Yuri Buenaventura, le « pape de la salsa » et en première partie, le groupe « Caravane électro ». De beaux moments d'émotion en perspective.

Maison des Cultures et de la Cohésion sociale :
rue Mommaerts, 4
02 415 86 03 - Fax : 02 414 71 89
mccs-hccs.info@molenbeek.irisnet.be



ACTION SOCIALE

ATOÛT

Face à la crise économique profonde que nous traversons, nos autorités communales ont décidé de poursuivre leur aide aux personnes les plus fragilisées. A cet égard, l'action sociale communale - indépendamment des missions dévolues au CPAS - joue un rôle important dans la qualité de vie de tous les habitants.

A Molenbeek, l'action sociale communale se concentre sur 3 aspects : les crèches, les seniors et une action en faveur des plus démunis. Ces matières sont placées sous la responsabilité de l'Échevine Paulette Piquard, également chargée de la démographie (services population, état civil et étrangers) :

1. La gestion courante des crèches : en 2003, notre entité comptait 5 crèches (3 francophones et 2 néerlandophones) et un préguardiennat. Désormais, le nombre de places d'accueil va augmenter. En 2009, le préguardiennat sera totalement reconstruit en un bâtiment exemplaire sur le plan énergétique et environnemental. Sa capacité d'accueil passera de 20 à 30 places. Ouverture prévue en 2010.

Vu la vétusté de certaines crèches, la commune a entamé un plan de rénovation complète de ses infrastructures. En 2005, la crèche Louise Lumen a ainsi bénéficié d'une transformation totale. La crèche Reine Fabiola (av. J. Dubrucq) sera prochainement reconstruite avec une capacité d'accueil qui sera portée à 66 places. De plus, la maison communale d'accueil de l'enfance, « Olina », verra ses 24 places passer à 28 en 2009.

Grâce au soutien des programmes de revitalisation urbaine tels les contrats de quartier (CQ), gérés par le service des Projets subsidiés, notre commune créera 3 nouvelles implantations. Il y en aura 2 dans le cadre du CQ « Rives Ouest », explique Cécile Olbrechts, coordinatrice « projets & emploi » du CQ. D'ici 2012, cela fera 48 nouvelles places francophones à la chaussée de Gand et 36 places néerlandophones à la rue J-B Decock.

D'ici 2011, une autre implantation de 25 places verra le jour dans le CQ « Escout - Meuse » à l'avenue Dubrucq, soit un total de 84 nouvelles places. En 2011, 20 places supplémentaires verront le jour grâce au CQ « Ateliers - Mommaerts ». De plus, Mme Piquard a soutenu très activement le

projet d'implantation de la crèche de la « Cité Joyeuse » qui verra le jour fin 2010. Par ailleurs, un partenariat avec la Communauté française est en cours afin de monter un projet d'accueil de 48 places et des entretiens suivis ont vu le jour pour créer « une halte garderie d'urgence » disposant de 15 places d'accueil.

Actuellement, notre commune propose 227 places d'accueil en faveur de la petite enfance. D'ici 2012, la capacité d'accueil de la petite enfance sera doublée. Si depuis 5 ans, la situation évolue favorablement, Paulette Piquard considère que ce n'est pas un luxe vu l'augmentation importante de la population : début 2009, il y avait près de 86.000 habitants dont 54,86 % sont des jeunes (0 à 36 ans). Molenbeek compte également 5 consultations de nourrissons ONE (Office National de l'Enfance) qui, en 2008, ont examiné près de 7.000 petits Molenbeekois.

Appel aux bénévoles : vous avez le contact facile et vous aimez les enfants. La Commune recherche des volontaires bénévoles pour ses consultations de nourrissons ONE.
Infos : 02 412 36 81 / 02 412 36 37

2. Les seniors : à Molenbeek, les seniors représentent près de 13 % de la population. Outre des subsides alloués aux différentes associations locales actives dans l'aide aux seniors, aux personnes handicapées et démunies, l'action sociale communale apporte aussi un soutien aux personnes isolées, pour leur permettre de vivre le plus longtemps possible à domicile. Dans les faits, cela se traduit par de nombreuses actions :

Notre commune propose l'installation du système « Télé-vigilance » aux seniors qui en font la demande. Le placement est gratuit, l'affilié paie 12,39€ par mois d'abonnement + les frais d'intervention de la Centrale de services à domicile s'il y en a, précise le service de l'ac-

tion sociale. A ce jour, 63 personnes sont affiliées à ce système sur un total de 125 appareils disponibles. Info : 02 412 36 81 - 02 412 36 37

Les chèques-taxis : ils permettent de favoriser la mobilité et de soutenir une vie plus active des seniors. Pour en bénéficier, il suffit aux personnes à mobilité réduite ou handicapées, isolées, d'en faire la demande auprès du service de l'action sociale. A ce jour, environ 1.400 seniors bénéficient de ce service. Info : 02 412 36 81

Les temps libres doivent aussi être occupés au mieux. Chaque année, l'action sociale organise deux festivités gratuites (repas + thé dansant) à Noël et au Printemps et une excursion en septembre. Notons que lors des festivités, nos aînés sont accompagnés par la « Brigade senior » composée de gardiens de l'espace public. *Moi, je ne rate jamais aucune activité, on s'amuse, on danse et on rit bien*, s'exclame Liliane, 67 ans, toujours très jeune d'esprit. Par an, ce sont près de 5.000 seniors qui participent à ces activités.

En 2007, le comité communal « Seniors / PMR / Personnes handicapées » a été mis sur pied. Rester le plus actif possible au sein de la ville est l'un des objectifs poursuivis. Trois réunions se sont déjà tenues. Sujets abordés : la sécurité à la maison, les aménagements publics tenant compte des attentes des personnes à mobilité



L'action sociale met en place des activités en faveur des seniors et des plus démunis

ET FORMATION

COEUR

réduite, l'octroi et le respect des places pour personnes handicapées.

Enfin, l'action sociale promeut les rencontres entre les générations, depuis l'ouverture en octobre 2008 de la **ludothèque intergénérationnelle SPECULOOS** qui propose aux différents âges de se rencontrer (voir photo de couverture). Contes, cours de cuisine, jeux de société, ... sont autant de moyens de transmettre le savoir et de renforcer les liens sociaux. Info : 02 428 08 75 (Adresse : av. J. Dubrucq, 82).

3. Les plus démunis. Ici aussi, l'action sociale communale réalise depuis 5 ans plusieurs actions essentielles :

- L'**Agence immobilière sociale** (la MAIS ASBL) propose d'offrir un logement à des conditions correctes à une population fragilisée. A ce jour, la MAIS gère 141 logements dont 5 sont de type « transit », obtenus via le service des Projets subsidiés. L'ASBL a vu le jour en 2004 grâce au soutien régional, via le Secrétariat d'état chargé du Logement et de l'Urbanisme.

- depuis octobre 2008, « **Amphora** », la toute nouvelle **épicerie sociale** propose des activités particulièrement originales (lire page 2, rubrique « 5 questions à... »).

Votre déclaration d'impôts : la commune à votre service – action décentralisée

En juin prochain, vous devrez remplir votre déclaration d'impôts. Un exercice pas toujours facile quand on n'est pas un spécialiste. En collaboration avec le service public fédéral (SPF) des Finances, le service communal de l'action sociale mettra donc à votre disposition une antenne délocalisée au CCM (Centre communautaire Maritime : 93, rue Vandenboogaerde).

Du 18 mai au 30 juin 2009, de 9 h 00 à 14 h 00, vous pourrez vous faire aider pour remplir votre déclaration fiscale. Environ 10 fonctionnaires du SPF Finances seront à votre service. Au niveau de l'accueil, la préférence sera donnée aux personnes âgées, handicapées, femmes enceintes ou autres. N.B.: il s'agit des bureaux centraux de taxation de Molenbeek 1 et 2.

Une initiative bienvenue quand on sait qu'en 2008, près de 11.000 Molenbeekois se sont déplacés au SPF Finances pour obtenir de l'aide à ce sujet. Molenbeek est la deuxième commune-pilote de Bruxelles à proposer ce service utile.

Contact au SPF Finances : 02 572 57 57 joignable dès maintenant

C'est la troisième épicerie du genre en Région bruxelloise.

Favorisant la synergie avec d'autres acteurs, l'action sociale communale propose un nouveau projet dès ce mois de mai 2009, à savoir une aide pour remplir sa déclaration fiscale (lire ci-contre).

Bref, le champ d'actions est large et important, touchant tous les âges et toutes les gé-

nération. De précieuses synergies ont été développées pour mener à bien les projets en matière d'action sociale. Selon Paulette Piquard, ces synergies sont indispensables et regroupent le CPAS de Molenbeek via l'octroi de personnel sous article 60, divers services communaux, les subsides régionaux, l'ASBL "Chaîne de l'Amitié" mais aussi le soutien actif du Bourgmestre en faveur de la politique sociale menée pour les habitants.

Emploi et formation main dans la main

Créée en 1994, l'équipe de la Mission locale pour l'Emploi de Molenbeek s'implique - depuis 15 ans déjà - dans la mise à l'emploi de personnes peu qualifiées qui sont à la recherche d'un travail ou d'une formation. Pour ce faire, elle propose d'accompagner de manière personnalisée les demandeurs d'emploi afin de valoriser TOUS leurs talents trop souvent cachés.

Par an, ce sont environ 2.500 personnes qui font appel à la Mission locale (chiffre qui ne cesse malheureusement d'augmenter depuis 1994). La Mission locale a permis de mettre au travail plusieurs centaines de chômeurs. Grâce aux nombreux contacts qu'elle entretient avec les divers acteurs de l'emploi (ACTIRIS, la Commission employeurs, les associations molenbeekaises, etc.) et ses rapports privilégiés avec les entreprises, la Mission locale affine sa connaissance des besoins des entreprises et élabore des formations de sorte à mettre en adéquation les offres et demandes d'emploi.

Autre atout, Molenbeek Formation (MoFo) a permis de former des dizaines de travailleurs aux métiers de l'horeca via le restaurant l'«AFT'Heure» (« AFT » pour Atelier de Formation par le Travail), une formation qui débouche souvent sur un travail dans cette filière. De nombreux nouveaux projets sont aussi en cours : 2ème formation à la pose de panneaux photovoltaïques, caféteria du CCM, espace hôtelier Bellevue, ...

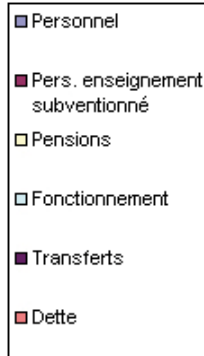
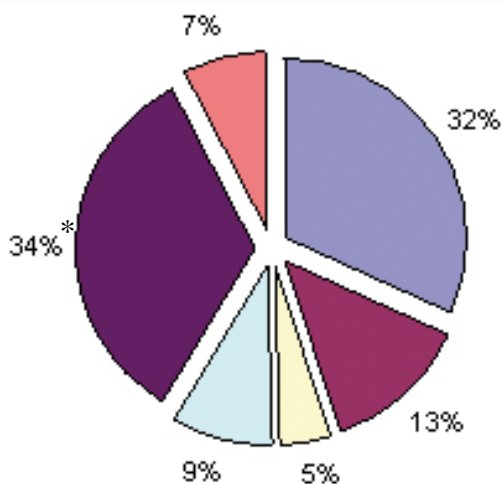
Depuis 2007, un autre service particulièrement utile a été mis sur pied : le « Job coach » qui offre un accompagnement adapté à chaque demandeur d'emploi proche d'un engagement. Concrètement, un spécialiste le guide, par un travail sur les attitudes et une préparation approfondie, à l'entretien d'embauche de manière à mettre toutes les chances de son côté.

En février 2009, la Mission locale pour l'Emploi de Molenbeek a fêté ses 15 ans

Fin février, la Mission locale fêtait ses 15 ans et MoFo ses 10 ans, en présence du Bourgmestre, Philippe Moureaux, de la Ministre de la Formation, Françoise Dupuis, de l'Echevin de l'Emploi, Ahmed El Khannouss et d'Olivia P'Tito, Administratrice déléguée de la Mission locale pour l'Emploi. Bon anniversaire !

Contact :
boulevard Léopold II, 101-103
1080 Bruxelles • Tél.: 02 421 68 60





© Services Finances - Administration communale de Molenbeek-Saint-Jean

* Transferts = dotations au C.P.A.S., à la Zone de Police, aux asbl L.E.S (Lutte contre l'exclusion sociale) et Molenbeek Sport, aux asbl sociales, ...

GROS PLAN SUR LE BUDGET

Fin 2008, lors de la séance publique du conseil communal, la majorité politique en place a présenté le budget 2009. L'occasion de faire le point sur l'année en cours, en ces temps incertains où crise financière et chômage ne poussent pas à l'optimisme. Ambition et continuité sont, malgré tout, de mise...

Pour rappel, le budget constitue une prévision de dépenses et de recettes. Ce ne sont pas les comptes mais bien des prévisions qui permettent au pouvoir législatif (au niveau local, le conseil communal) d'encadrer le pouvoir exécutif (le Collège des Bourgmestre et Echevins). C'est donc l'acte le plus important pour nos autorités communales puisque c'est le budget qui permettra de mettre en œuvre tous les projets en 2009.

Premier constat et bonne nouvelle : notre budget est en équilibre. C'est le résultat d'une gestion rigoureuse de l'argent public associée à une recherche continue de subsides (qui représentent 33% du budget global). Dans le détail, les recettes ordinaires s'élèvent à 117.601.000€ pour des dépenses ordinaires de 117.509.000€. Les dépenses suivent d'ailleurs un rythme proche de celui des recettes, avec une légère augmentation (3,9%).

L'essentiel des dépenses se situe surtout au niveau du personnel communal, enseignants et pensions non compris : près de 32% des dépenses ordinaires tandis que les dépenses de transfert (DT) représentent 34,35% des dépenses ordinaires. Les dépenses de transfert, ce sont les dotations de la commune au CPAS (17.340.000€, soit environ 43% des DT), à la Zone de Police de Bruxelles-Ouest (14.001.000€, soit 34,69% des DT) et aux deux asbl communales « Molenbeek Sport » (fonctionnement des infrastructures sportives) et L.E.S. (Lutte contre l'exclusion sociale) : voir graphique.

Si l'on s'en réfère aux derniers chiffres disponibles, la commune est un « gros » employeur :

- 1) Administration communale (rue du Comte de Flandre + services communaux décentralisés dont la C.L.E.S) : 1.200 employés.

- 2) C.P.A.S. : 550 travailleurs (+ 200 « article 60 »).
- 3) Personnel enseignant (écoles communales des 2 langues, académies et promotion sociale) : environ 750 personnes payées par les Communautés française et flamande. Par contre, c'est la Commune qui emploie et nomme.
- 4) Police (uniquement Molenbeek sans les autres communes de la zone) : 93 membres.



L'Echevine des Finances, également en charge de la politique de l'Energie

Ces services sont indispensables à la population, il convient donc de leur donner les moyens de poursuivre leurs efforts pour une meilleure qualité de vie. Face à la crise, la majorité actuelle a donc décidé de maintenir le personnel en place et de mener une politique de relance par l'investissement. Quant à la fiscalité, bonne nouvelle : elle sera maintenue telle quelle. Patricia Vande Maele, Echevine des Finances, précise que, contrairement à d'autres communes, notre entité ne fera pas porter le poids de la crise aux habitants puisqu'elle n'augmentera pas les taxes.

Au quotidien, notre commune va continuer ses projets sociaux, culturels et philosophiques tandis que de nouveaux seront mis en place

pour satisfaire les habitants. Citons certains grands projets :

- ⇨ le parachèvement de l'intérieur de l'église Saint-Jean Baptiste ;
- ⇨ la construction d'une nouvelle bibliothèque communale francophone et la poursuite de la création du Musée communal (lire p. 11) ;
- ⇨ la poursuite de la rénovation des voiries et de l'éclairage public sur tout le territoire communal ;
- ⇨ la construction de nouveaux logements ;
- ⇨ l'amélioration des intérieurs d'îlots ;
- ⇨ la poursuite de la mise en place du plan stationnement (lire p. 10) ;
- ⇨ la nouvelle salle de spectacles de la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale (octobre 2009 : lire p. 5) ;
- ⇨ le bâtiment BAT (site Lavoisier) sera rénové et accueillera une nouvelle antenne administrative du service population (rue Charles Malis), etc.

Le cofinancement communal auprès de la Mission locale, Molenbeek Formation ou le Centre d'Entreprises sera maintenu. Côté nature, le maillage vert sera développé et il y aura plus de moyens consacrés à la propreté publique. Dans le contexte actuel où on note une augmentation importante de la population et un manque criant de crèches, près de 4,5 millions € serviront à créer de nouveaux lieux d'accueil de la petite enfance.

Enfin, pour mieux lutter contre les effets de la crise, via le volet énergétique, les habitants pourront demander des primes à l'économie d'énergie. La Commune y consacre un budget de 25.000€. Comme le fait remarquer le Bourgmestre, Philippe Moureaux, c'est donc un budget d'ambition et de continuité. Molenbeek maintient et poursuit ses efforts pour améliorer la qualité de vie de tous les Molenbeekois.



ECONOMIE LOCALE UN GUIDE POUR LE DIRE

En mars 2009, notre commune, à l'initiative de Mme Schepmans, Echevine du Commerce et de l'Economie, a publié un guide à l'usage des acteurs économiques avec, à la clé, des renseignements utiles.

Partant du constat que les mêmes problèmes sont régulièrement soulevés auprès du service des Classes Moyennes (comment gérer ses déchets d'entreprises, quelles sont les formalités administratives pour se lancer dans une activité commerciale, ...) et que les gens sont souvent en infraction par méconnaissance des règles élémentaires, l'Echevine du Commerce et de l'Economie, en collaboration avec ses services, a décidé de créer le « Guide à l'usage des commerçants, des entrepreneurs et des indépendants ». Pour mieux les informer de leurs droits et devoirs.

Composé de 24 pages, il a donc pour but de permettre aux commerçants, déjà établis, de leur rappeler l'essentiel des dispositions actuellement en vigueur dans l'exercice de leur activité. Il s'adresse aussi aux commerçants

détaillants, entrepreneurs, indépendants, artisans, marchands ambulants et futurs gestionnaires de débits de boisson.

Dans le détail, on y retrouve les prescriptions administratives à respecter (inscription auprès de la Banque-Carrefour, ...), les démarches obligatoires à effectuer avant de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale (ouverture d'un compte, conditions d'accès à la profession, ...), les obligations urbanistiques et environnementales et des infos utiles pour les marchands ambulants et les artisans.

Enfin, on y retrouve une large présentation des services et des activités économiques de la commune (braderies, marchés hebdomadaires, ...). Distribué à tous les commerçants en mars 2009, ce guide est gratuit. Des exemplaires sont aussi disponibles auprès



des antennes Atrium (Center Shopping : 02 410 77 02 - Karreveld : 02 414 05 93 - Ninove : 02 613 67 36), de la cellule de Coordination Socio-économique (02 411 94 63) et du Service des Classes Moyennes (02 412 37 78). Ce guide est le résultat concerté de tous ces services, en collaboration avec la Division communale de l'Economie. Bref, un ensemble d'adresses et de contacts bien utiles pour ce secteur.

VOUS AVEZ DIT CONTENTIEUX ?

Placé sous la responsabilité de l'Echevin Dominique Bastenier, le service du Contentieux joue un rôle important dans le bon fonctionnement de l'Administration communale.



L'Echevin des Affaires juridiques et Christelle Sas du Service contentieux

Il faudrait plutôt dire « service des Affaires juridiques » que « service du Contentieux » qui suppose quelque chose de négatif ou un conflit, précise d'emblée Christelle Sas, chef du service. Avant d'in-

tenter une action en justice, nous essayons d'abord de trouver les éléments juridiques qui permettent d'arriver à une solution à l'amiable. Bien sûr, nous travaillons avant tout pour défendre les intérêts de la commune. Par exemple, nous représentons celle-ci devant la justice de paix du canton de Molenbeek afin d'obtenir le paiement des créances de l'Administration communale auprès des débiteurs.

Ce service remplit essentiellement un rôle d'avis juridique. Il est régulièrement consulté par la plupart des services communaux, que ce soit pour un avis sur une convention par

ex. de location, en matière de marché public, d'aménagement du territoire, ... Par contre, il n'intervient pas pour des problèmes d'ordre privé. Composé de 8 personnes (5 juristes de formation et 3 administratifs), il gère plusieurs centaines de dossiers par an, dont 300 consacrés aux amendes administratives.

Celles-ci figurent dans le règlement général de police (RGP), consultable sur le site communal www.molenbeek.be. Le RGP sanctionne toute une série d'incivilités commises sur l'espace public qui vont, par ex., du fait de bloquer les véhicules d'urgence ou du fait, pour un commerçant, de ne pas respecter la longueur ou la largeur autorisée des étalages.

Le service gère également tout le contentieux où la commune est partie prenante avec souvent le concours d'avocats comme par ex., les contestations en matière de taxes. Les affaires juridiques, c'est aussi assurer le suivi juridique des divers projets immobiliers émanant des services des Projets subsidiés ou de l'Urbanisme. Enfin, le service intervient en matière de droit social et assure le suivi de tous les dossiers en assurance. C'est un travail qui nécessite une bonne dose de polyvalence, de savoir-faire et de discernement, conclut Mme Sas.



© Maurits Janssens

Février 2009 : nouveaux horodateurs dans le centre de Molenbeek

MOBILITÉ

- 150 HORODATEURS AU CENTRE
- LE VÉLO À L'HONNEUR

En 2009, le service communal de la Mobilité poursuit le stationnement géré dans notre commune. Prochaine étape : le centre historique. Avec le retour du printemps, de nouvelles activités pour les cyclistes vous seront proposées. Survol du programme avec Jef Van Damme, Echevin de la Mobilité et son service.

Pour rappel, Molenbeek était une des dernières communes à ne pas avoir de stationnement payant. Depuis l'été 2008, tout le quartier du Karreveld dispose d'environ 50 horodateurs. C'est à présent au tour du centre historique.

Parking payant dans le centre

A la mi-février, nous avons commencé par installer de nouveaux horodateurs à la Place communale, juste à côté de l'Administration communale, explique-t-on au service Mobilité. Cette phase d'installation se poursuivra ensuite dans une grande partie du centre historique. Précisons que le boulevard Léopold II et le quartier Maritime ne sont pas concernés, cela suivra plus tard. Le centre historique devrait être terminé vers le mois de juin 2009 avec près de 150 horodateurs couvrant tout le périmètre concerné.

Pourquoi commencer par la Place communale? Elle constitue un lieu de passage important, ce qui favorise la distribution des cartes de stationnement. Rappelons que pour en obtenir une, vous devez vous adresser aux guichets du service Mobilité (voir ci-contre). N'attendez pas la dernière minute pour la demander. Une fois que les horodateurs seront installés, les stewards seront dans la rue pendant 2 semaines pour vous en informer. Par après, les contrôles suivront avec taxes pour les personnes en infraction. Cependant, l'Echevin Van Damme précise que la commune privilégie d'abord l'information avant la répression.

Une étude pour la Place communale et ses alentours

Comme vous l'avez sans doute lu dans la presse quotidienne, notre commune a commencé une étude pour rendre la Place communale et ses alentours plus conviviaux. Les véhicules en stationnement y occupant la plus grande partie de l'espace, cette étude

Quelques précisions utiles et importantes concernant la CARTE DE STATIONNEMENT :

- 1) Cette carte permet de stationner gratuitement et sans limite de temps dans toutes les zones vertes (zones payantes du lundi au samedi inclus), à condition de la placer sous votre pare-brise ;
- 2) Par famille, vous pouvez vous procurer plusieurs cartes de stationnement : la 1ère carte est GRATUITE pour les Molenbeekois. Après 2 ans d'utilisation, vous devrez juste la renouveler, elle reste gratuite tout le temps. Les 2ème et 3ème cartes sont PAYANTES et valables 1 an uniquement.

Le retour de l'opération « Dring Dring » :

Qui dit printemps dit normalement retour du beau temps. Du 11 au 17 mai 2009, le service communal de la Mobilité proposera plusieurs activités pour les amateurs de vélo, dans le cadre de l'opération « Dring Dring » :

- ⇒ Le lundi 11 mai, de 7 h 30 à 9 h 30 : un petit déjeuner sera offert aux cyclistes qui se rendront au travail à vélo. Rendez-vous à la chaussée de Gand, au coin de la rue du Comte de Flandre ;
- ⇒ Le vendredi 15 mai, de 9 h à 12 h, des groupes d'élèves de 5^{ème} et 6^{ème} primaire de toutes les écoles de la commune pourront emprunter un circuit balisé, encadrés par leurs professeurs ou par d'autres accompa-

gnateurs. Fin de la balade au Château du Karreveld avec collation. Peu après, ce sera au tour des employés communaux et des entreprises locales d'enfourcher la petite reine pour partir à la découverte des beautés cachées de notre entité ;

- ⇒ Enfin, du 12 au 15 mai, le site de Tour & Taxis accueillera la 15^{ème} conférence VELOCITY, présentée comme « la plus grande conférence cyclable du monde ». Ce sera notamment l'occasion de découvrir combien l'usage du vélo à Bruxelles a aussi son importance dans notre mobilité de tous les jours. Adresse : avenue du Port, 86c à 1000 Bruxelles. Plus d'infos sur :

www.velo-city2009.com

Guichets du service Mobilité : chaussée de Gand, 159. Tél.: 02 412 05 70 – Fax : 02 412 05 79 parking.1080@molenbeek.irisnet.be



© Angelina Lorusso

L'Echevin de la Mobilité en discussion avec un des stewards chargés des horodateurs



En attendant l'ouverture du Musée, nous vous invitons à goûter au riche passé de la commune avec cette belle image du marché et de la Maison communale, situés au cœur du centre historique de Molenbeek, Place communale. Le marché, dont la création remonte à 1859, attire encore aujourd'hui, 150 ans plus tard, les foules.

Carte-vue, non datée (environ début du XX^e siècle), Musée communal, Fonds Hebbelinck

APPEL AUX HABITANTS

Pour compléter ses collections, le Musée cherche :

- ⇒ **des photos privées** : par ex., de la maison familiale, de votre quartier, commerce, ...
- ⇒ **des documents et objets privés** : correspondances anciennes, livres de recettes anciens, ...
- ⇒ **des documents scolaires** : photos d'écoles, de votre classe, des cahiers et manuels scolaires, ...
- ⇒ **la presse locale ancienne** ;
- ⇒ **des vêtements particuliers anciens** : uniformes communaux, robes de baptême, de communion ;
- ⇒ **des documents et objets anciens** en rapport avec les nombreuses associations qui ont existé et existent encore ici dans divers domaines : club de sport, mutualité d'entreprise, théâtre amateur, ...

Contact :

Musée communal - Rue Mommaerts, 2A
1080 Bruxelles - Tél. : 02 414 17 52
museecommunal@molenbeek.irisnet.be

Les nouvelles du Musée communal

Fin 2004, les autorités communales ont décidé, à l'initiative du Bourgmestre et par ailleurs historien, Philippe Moureaux, de créer un musée dans une ancienne salle d'étude de l'Académie de Dessin de la rue Mommaerts. Son objectif : mettre en valeur le riche passé de Molenbeek et des Molenbeekois.

Fin février 2009, la Ministre de la Culture et de l'Audiovisuel, Mme Fadila Laanan, a signé l'avant-projet de l'exposition permanente du Musée qui relève des compétences de Madame Françoise Schepmans, Echevine de la Culture française. Cet acte officiel confirme l'accord de principe et le versement futur de subsides qui permettront de faire aboutir ce beau projet.

Depuis des mois déjà, l'équipe du Musée, composée de 4 personnes, travaille d'arrache-pied

sur le contenu de l'exposition permanente dont l'ouverture au public est attendue courant 2010.

L'exposition permanente abordera 6 grands thèmes :

- 1) Le **territoire** (les points forts du passage du monde rural au monde urbain) ;
- 2) La **population** (l'évolution du nombre et des origines multiples des Molenbeekois) ;
- 3) L'**habitat** (l'urbanisation du territoire communal et les conditions de logement) ;
- 4) L'**économie** (l'industrialisation et la désindustrialisation) ;
- 5) L'**enseignement** et la **formation** (l'évolution des réseaux scolaires) ;
- 6) La **vie associative** (institutions, mutualités et syndicats, églises, clubs sportifs, harmonies et fanfares, ...).

Rubrique « La question des lecteurs »

N'hésitez pas à envoyer vos questions à M. Emmanuel. FRANCO, Service Participation, « Molenbeek Info », rue du Comte de Flandre, 20 - 1080 Bruxelles.
E-mail : efrancq@molenbeek.irisnet.be

Guichet électronique sur internet – Avis important

Dans notre dernier numéro du "Molenbeek Info" (N°27) de janvier 2009, l'article consacré, en page 5, au nouveau guichet électronique, disponible sur le site internet communal www.molenbeek.be, renseignait le 02 412 36 70 (Service Population) pour obtenir un lecteur de carte d'identité électronique. En fait, il n'est pas nécessaire d'appeler ce service, il suffit de s'y présenter, muni de sa carte

d'identité.

Heures d'ouverture : lundi au vendredi de 9 h 45 à 12 h + lundi : 14 h à 17 h 30 + mercredi : 14 h à 16 h.

Logements communaux : un Conseil pour mieux agir

En mars 2009, notre commune a créé le Conseil consultatif du Logement. Une première en Région de Bruxelles-Capitale. Officiellement installé par l'Echevin du Logement, Mohamed Daif, ce conseil est à la fois un organe consultatif et une instance de réflexion et de proposition pour tous les problèmes liés au logement. Il se réunira 4 fois par an. Précision importante : ce conseil a la particularité de ne pas avoir de membres exerçant un quelconque mandat politique, cela afin de lui garantir une réelle autonomie fonctionnelle. Il se compose d'employés de l'Administration communale et du CPAS, de

représentants d'organismes régionaux (Fonds du Logement, SDRB) et de la société immobilière « Le Logement molenbeekois ». Le Conseil reste ouvert à toute association s'intéressant aux problématiques locatives et souhaitant y être associée. L'expérience et les acquis des membres de ce conseil seront très utiles pour émettre des avis et trouver des solutions en matière de logement.

Garages à louer :

Notre commune met en location 100 boxes de garages au complexe «Le Domaine Fleuri». Ces garages sont situés sous les grands immeubles du boulevard Mettewie et ont leur entrée à l'avenue Carl Requette. Renseignements et conditions de location auprès du service des Propriétés communales (02 412 37 23 - 02 412 36 10) ou par mail propr.communales1080@molenbeek.irisnet.be



LEÇON D'ÉNERGIE !

De septembre 2008 à juin 2009, deux de nos écoles communales, la 11 et la 16, participent au Défi Énergie, dans le cadre d'un appel à projets lancé par Bruxelles Environnement (Institut bruxellois pour la Gestion de l'Environnement). Un projet essentiel pour apprendre les gestes qui font du bien à notre planète.

Tout a commencé avec l'APERe, l'Association pour la Promotion des Énergies Renouvelables. Nous sommes chargés de sensibiliser les enfants des écoles à l'importance de ne pas gaspiller l'énergie et à devenir des citoyens responsables, explique Nathalie Gilly, coach énergie de l'asbl. Sur le terrain, cela s'est traduit par des animations ludiques dans les classes pendant les heures de cours.

C'est ainsi que les enfants, encadrés par leurs titulaires enthousiastes, ont notamment découvert ce que c'était l'énergie, une notion pas

classe pendant la récré, poursuit Dorian, 10 ans.

A la 11, le projet touche 3 classes de 6^{ème} primaire tandis qu'à la 16, ce sont 2 classes de 4^{ème}. Toutes ont la particularité d'être des classes-relais : C'est-à-dire que nous essayons d'entraîner et de sensibiliser toute l'école à participer à ce projet utile et essentiel pour changer les mentalités et les comportements, insiste Sandra Bernard, titulaire de 6^{ème} à l'école 11. Encadrée avec bienveillance par Mme Charon, Directrice et M. Marc, le concier-



Sensibiliser au tri des déchets dès le plus jeune âge

plupart de mes collègues et les enfants étaient enthousiastes aussi grâce au soutien de Mme Ayari, notre Directrice, de Rachel, notre concierge très attentive et de Carla, responsable des animatrices scolaires.

Sur le terrain, plusieurs actions ont été menées :

- ⇨ les campagnes « lumière » (éteindre les lumières et les lampes-témoin) ;
- ⇨ la semaine de réduction des déchets (utiliser une boîte à tartines plutôt que de l'aluminium) ;
- ⇨ l'importance de trier ses déchets ;
- ⇨ la mise en place d'un compost en collaboration avec M. Gypers, Echevin de l'Environnement ;
- ⇨ fin 2008, une petite exposition interactive a eu lieu à l'école 16. Les enfants invitaient le visiteur à découvrir leurs réflexions sur l'énergie. Ils étaient devenus de vrais « ambassadeurs de l'énergie » ;
- ⇨ en février 2009, les deux établissements ont aussi organisé la « journée des gros pulls » à laquelle ont participé de nombreux élèves. Objectif : en baissant le chauffage d'1°C, cela diminue la consommation. On peut donc aider la terre en mettant un gros pull. Distribution de cacao chaud, de crêpes et de soupes maison, l'ambiance était festive.



Le 13 février 2009, les enfants de l'école 16 ont organisé la « journée des gros pulls »

toujours évidente à comprendre. Ils se sont aussi rendu compte que les énergies fossiles ne sont pas éternelles. D'où la question qui était sur toutes les lèvres : comment faire pour changer mon comportement et mieux utiliser l'énergie ?

Rapidement, les jeunes Molenbeekois sont devenus de vrais « Experts de Molenbeek » en partant repérer les pertes d'énergie dans leur école. Nous avons réalisé un mini-audit de l'énergie avec des appareils cliqués comme un wattmètre, s'amuse Irem et Léa, 9 ans. On a aussi constaté qu'un ordinateur, ça consomme beaucoup et qu'il fallait éteindre les lumières quand on n'était pas en

ge, cette enseignante mène le défi en compagnie de ses collègues de 6^{ème}, Mme Croisier et M. Moya. Vu le côté éparpillé des bâtiments sur le site de l'école 11, il n'est pas évident de mener l'action dans toutes les classes mais peu à peu, les esprits changent, précise Mme Bernard.

Encadrées par l'APERe, les deux écoles ont réalisé plusieurs actions originales, par le biais de l'ecoteam. Composé des directions, d'enseignants et du personnel d'entretien, l'ecoteam permet de stimuler le travail dans les classes et de réaliser un plan d'actions concret. Nous avons déjà commencé à réfléchir sur l'énergie dès la 3^{ème} car c'est un travail de longue haleine, souligne Marieka Van Hecke, titulaire à l'école 16 et coordinatrice de l'ecoteam. Très vite, la

S'il est trop tôt pour tirer un bilan puisque le défi sera évalué fin juin, il est déjà quasi certain que l'APERe poursuivra le projet l'an prochain afin que les écoles puissent se prendre entièrement en charge, précise Nathalie Gilly.

Au niveau communal, l'Echevine de l'Énergie, Mme Vande Maele, s'est réjouie de l'élan dynamique et positif qui s'est manifesté dans les écoles qui apprécient l'aide apportée par M. Lonfils, le responsable énergie communal, en matière de diminution de la consommation du chauffage.

LISTE DU BOURGMESTRE

Le social, nécessaire plus que jamais

Mon Groupe défend avec conviction toutes les politiques menées en matière sociale. Nous sommes fiers de porter des politiques en faveur des plus démunis de la société. Des politiques qui s'adressent à la collectivité tout en s'opposant à l'individualisme et à l'égoïsme. Notre pays peut être fier de son système de protection sociale. Un des plus performants au monde. En ces temps de crise, nous sommes convaincus que nous nous inscrivons dans la bonne voie. Les actions sociales présentées dans votre journal communal vous donneront une belle idée de solidarité humaine menée depuis plusieurs années à Molenbeek.

Certes, nous allons vivre des moments difficiles à cause de la crise (financière, alimentaire, immobilière, automobile, climatique...). Cette crise, qui nous vient des USA, découle d'un système ultra libéral qui a montré ses limites. Elle aura des conséquences dans tous les secteurs d'activités et forcément dans notre vie quotidienne. Il est de notre devoir de s'en inquiéter sans «tomber» dans le pessimisme. Les hommes et les femmes doivent réagir en s'informant, en interpellant le monde politique et en n'hésitant pas à réveiller le mouvement citoyen. Ensemble, défendons avec force le modèle de société que nous voulons pour nos enfants.

« Quand une idée s'empare des masses, elle devient une force », disait un grand philosophe.

TALBIA BELHOUARI
Chef de Groupe de la Liste du Bourgmestre

MR / OPEN VLD : Lutter contre la crise ... avec le MR, c'est possible !

A Molenbeek, la Commune soutient les actions sociales comme leviers d'aide pour mener une vie épanouissante et indépendante. Pour le MR, c'est un tremplin à l'émancipation. En période de crise économique, les activités du CPAS sont encore plus essentielles. Les formations professionnelles, l'accompagnement dans la mise à l'emploi, les cours de langue, l'assistance aux personnes les plus fragilisées revêtent toute leur utilité pour lutter contre l'exclusion sociale : celle-ci doit être, pour ceux qui la subissent, la plus brève possible. L'action sociale fournit des aides multiples et variées : médiation de dettes, job info, encadrement des jeunes aides familiales, repas à domicile, centre de jour, etc. Contrer et prévenir la pauvreté sont des objectifs prioritaires des mandataires de la majorité. Le MR soutient toutes les initiatives qui permettent de retrouver dignité humaine, travail, poursuite des études, etc. Développer à Molenbeek un climat propice à l'activité économique sous toutes ses formes et attirer les entreprises est un impératif politique que le MR souhaite privilégier !!!

DINA BASTIN
Conseillère communale MR / Open VLD
Conseillère CPAS

ECOLO – GROEN!

Quelle aide sociale en temps de crise ?

En période de crise financière et économique telle qu'on la connaît aujourd'hui, l'importance de l'action sociale et de la solidarité est encore plus prégnante. Elle est plus que jamais nécessaire car, à Molenbeek comme ailleurs, la situation de nombreux citoyens se fragilise : pertes d'emplois, difficultés accrues d'en trouver un, augmentation du coût de la vie, ... Elle est aussi plus nécessaire durant cette période, parce que, encore plus que d'habitude, chaque euro public dépensé doit l'être pour des objectifs socialement utiles. Et une action sociale bien orientée peut augmenter les moyens financiers de ceux qui en sont les premiers bénéficiaires mais aussi indirectement profiter à tous. Écolo pense ici notamment aux personnes engagées comme articles 60, par exemple, et qui exercent des tâches socialement utiles, notamment dans l'aide aux personnes ou dans le domaine environnemental. Les pouvoirs communaux doi-

vent, encore plus qu'en période normale, s'autoriser ces créations d'emploi qui ont une triple finalité : elles donnent de l'emploi à des personnes défavorisées, ces emplois sont bénéfiques à la société et en termes de nouveaux services apportés aux usagers; et le salaire sera, in fine, réinjecté dans l'économie.

SARAH TURINE
Chef de groupe Ecolo

DIDIER COEURNELLE
Conseiller communal Ecolo

LES MOLENBEEKOIS EN IMAGES

07/02/09 : "24 heures pour la Paix en Palestine" à la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale



07/02/09 : "24 uur voor de vrede in Palestina" in het Huis van Culturen en Sociale samenhang

17/03/09 : Plantation d'un arbre, lors de la "Semaine de l'Arbre", avec les enfants de l'école 9



17/03/09 : Aanplanting van een boom, tijdens de "Week van de Boom" met kinderen van school 9



16/11/08 : Inauguration de la nouvelle maison de quartier "Heyvaert" (quai de l'Industrie)

16/11/08 : Inhuiling van het nieuwe buurthuis "Heyvaert" (Nijverheidskaai)

20/02/09 : Carnaval dans les rues de Molenbeek avec les enfants de l'école 5



20/02/09 : Carnaval in de straten van Molenbeek met de kinderen van school nr. 5

06/03/09 : Noces de brillant (65 ans) - M. et Mme VAN RYSSELBERGE - VERGUCHT



06/03/09 : Briljante bruiloft (65 jaar huwelijk) - De heer en Mevrouw VAN RYSSELBERGE - VERGUCHT

07/02/09 : Soirée "Coup de Pouce" au profit des enfants défavorisés de Molenbeek

07/02/09 : Actie "Coup de Pouce" ten voordele van de minderbedeelde kinderen van Molenbeek



09/02/09 : Bravo à Mme DEPERNE pour ses 101 ans

09/02/09 : Proficiat aan Mevrouw DEPERNE ter gelegenheid van haar 101^{ste} verjaardag



27/01/09 : Bravo à Mme GILISSEN pour ses 101 ans

27/01/09 : Proficiat aan Mevr. GILISSEN ter gelegenheid van haar 101^{ste} verjaardag



DE MOLENBEKENAREN IN BEELD

03/03/09 : Mérite sportif spécial - Sebahatin DEREBEY, Champion du monde de Jiu Jitsu Brésilien pour la 3^{ème} fois (2005, 2007 et 2008)



03/03/09 : Speciale Sporttrofee - Sebahatin DEREBEY, 3^e maal wereldkampioen Braziliaanse Ju Jitsu (2005, 2007 en 2008)

29/01/09 : Mérite sportif spécial – CNBA, organisateurs des Championnats de Belgique de natation



29/01/09 : Speciale Sporttrofee – CNBA, organisatoren van de Belgische kampioenschappen zwemmen

29/01/09 : Mérite sportif spécial – Youssef TALHA - 3^e place au classement général des clubs de Taekwondo au Championnat de Belgique 2008



29/01/09 : Speciale Sporttrofee – Youssef TALHA – 3^{de} plaats in de algemene rangschikking van de Taekwondo-clubs van het Belgisch kampioenschap 2008

29/01/09 : Mérite sportif spécial - Bessim DEREBEY, Champion de Belgique 2008 de Jiu Jitsu Brésilien



29/01/09 : Speciale Sporttrofee - Bessim DEREBEY, kampioen van België Braziliaanse Ju Jitsu 2008

29/01/09 : Mérite sportif spécial – Georges SUAIN – Participation aux championnats du monde des ULM (Ultra-légers motorisés) en 1990



29/01/09 : Speciale Sporttrofee – Georges SUAIN – deelname aan de wereldkampioenschappen ULM (ultralicht motorluchtvaartuig) in 1990

29/01/09 : Mérite sportif spécial – Salah MESNAOUI – Champion de Belgique 2008 de Karaté (- de 68 kg)



29/01/09 : Speciale Sporttrofee – Salah MESNAOUI – Belgisch kampioen karate 2008 (- 68 kg)

29/01/09 : Mérite sportif spécial à Aline CUVELIER, Vice-championne du monde de Judo – Catégorie Masters – Championnats du Monde de Judo



29/01/09 : Speciale Sporttrofee voor Aline CUVELIER, vice-wereldkampioen judo – Categorie Masters – Wereldkampioenschappen judo

29/01/09 : Mérite sportif spécial – Monder RIZKI - Participation comme coureur de fond (5000 m) aux Jeux olympiques 2008 de Pékin



29/01/09 : Speciale Sporttrofee voor Monder RIZKI, voor zijn deelname als atleet (5000 m) aan de Olympische Spelen in Beijing 2008